

**CONSEIL NATIONAL  
DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL  
DU PATRIMOINE CULTUREL**

**Procès-verbal  
de la séance du 31 janvier 2014**



### **Étaient présents :**

sous la présidence de M<sup>me</sup> Isabelle Maréchal, chef du service du patrimoine de la direction générale des patrimoines, représentant M<sup>me</sup> Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication,

- membres de droit :
  - M<sup>me</sup> Isabelle Balsamo, chef de l'inspection des patrimoines ;
  - M<sup>me</sup> Francine Fontanel, chargée de mission au département des organismes spécialisés, direction générale pour la recherche et l'innovation, représentant la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- représentants des collectivités territoriales :
  - M<sup>me</sup> Pascale Cauchy, conseillère régionale de Basse-Normandie ;
  - M. Emmanuel Constant, conseiller général de Seine-Saint-Denis ;
  - M<sup>me</sup> Marie-Noël D'Hooge, conseillère régionale de Champagne-Ardenne.
- personnalités qualifiées :
  - M. Michel Kaplan, professeur des universités, université de Paris I Panthéon-Sorbonne ;
  - M<sup>me</sup> Françoise Lapeyre-Uzu, chef du service chargé de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la région Rhône-Alpes.
  - M. Jean-Baptiste Minnaert, professeur des universités, université François-Rabelais de Tours ;
  - M<sup>me</sup> Élisabeth Pastwa, chef du service chargé de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la région Franche Comté ;
  - M. Claude Quillivic, ingénieur au service chargé de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la région Centre.

### **Étaient excusés :**

M. Vincent Berjot, directeur général des patrimoines du ministère de la culture et de la communication ;

- membres de droit :
  - M. Étienne Crépon, directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ;
  - M. Dany Sandron, directeur de l'UMR 8150 « André-Chastel ».
- représentants des collectivités territoriales :
  - M<sup>me</sup> Farida Boudaoud, conseillère régionale de Rhône-Alpes ;
  - M. Jean-Noël Brugeron, conseiller général de la Lozère ;
  - M. Philippe Gitton, maire-adjoint délégué à la culture et au patrimoine de Bourges ;
  - M<sup>me</sup> Karine Gloanec-Maurin, conseillère régionale du Centre ;
  - M. Bertrand Masson, conseiller régional de Lorraine ;
  - M<sup>me</sup> Danièle Pourtaud, conseillère de Paris ;
  - M<sup>me</sup> Dominique Salomon, conseillère régionale de Midi-Pyrénées.

**Assistaient également à cette réunion :**

- M<sup>me</sup> Claire Bernard, chargée de la culture à l'Association des régions de France ;
- M<sup>me</sup> Sabrina Berthelot-Dalibard, élève conservatrice du patrimoine à l'Institut national du patrimoine ;
- M<sup>me</sup> Bénédicte Cartelier, mission de l'inventaire général du patrimoine culturel ;
- M<sup>me</sup> Marie Cornu, directrice de recherches au CNRS (CECOJI, Université de Poitiers, UMR 6224) ;
- M<sup>me</sup> Evelyne Lohr, conservatrice du patrimoine au département de la Seine-Saint-Denis ;
- M. Bruno Malinverno, inspecteur général des patrimoines, collègue Inventaire;
- M<sup>me</sup> Sandrine Pontier, collaboratrice de M. Constant au conseil général de Seine-Saint-Denis.
- M. Philippe Vergain, chef de la mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel ;

**M<sup>me</sup> Isabelle Maréchal, chef du service du patrimoine de la direction générale des patrimoines, représentant la ministre de la culture et de la communication, ouvre la séance à 10h30.**

M<sup>me</sup> Isabelle Maréchal souhaite la bienvenue, au nom de la ministre de la culture et de la communication, aux membres du conseil national et les remercie de leur présence à cette séance.

Elle rappelle la préparation du projet de loi Patrimoines, actuellement soumis à la concertation interministérielle, qui prévoit notamment l'introduction d'un nouveau chapitre dans le livre 1 du code du patrimoine consacré à l'Inventaire général du patrimoine culturel.

Elle annonce ensuite la tenue d'un colloque organisé par le ministère de la Culture et de la communication à la fin de l'année 2014 à l'occasion des cinquante ans de la création de l'Inventaire général et des dix ans de sa décentralisation.

Le quorum étant atteint, il est procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

## **1 – Rapport annuel 2012 du conseil national de l'inventaire général du patrimoine culturel**

M. Jean-Baptiste Minnaert présente les conclusions que la section scientifique du conseil a tirées de l'analyse des rapports des services pour l'année 2012<sup>1</sup>.

Trois aspects ont retenu l'attention de la section scientifique:

- l'importance de la question des paysages qui a mobilisé une région sur deux en 2012 et en particulier la thématique de l'eau qui fait l'objet d'enquêtes thématiques et topographiques très variées ;
- un manque de lisibilité du traitement des objets mobiliers dans les rapports annuels ;
- le rôle croissant de la diffusion sur tous supports, numérique et papier.

Au cours des échanges qui ont suivi, le sujet de l'éducation artistique et culturelle a suscité de nombreuses réflexions et propositions. Il est apparu nécessaire notamment de dresser un bilan des commandes passées dans le cadre du 1% artistique, en particulier dans les collèges et lycées, ce qui permettrait d'associer les élèves, les proviseurs et les professeurs.

On constate en effet que la situation est très contrastée, tant dans les régions que dans les départements. Ces derniers n'individualisent pas toujours le 1%, ce qui rend les comparaisons délicates. Mais d'une manière générale, sur le 1% comme en matière d'Inventaire, les départements apparaissent peu dans les rapports annuels car ils ne sont pas ou plus conventionnés avec les régions.

Au-delà de l'évolution de la forme actuelle du rapport annuel qui pourrait apporter un premier élément de réponse, M. Philippe Vergain propose deux pistes de réflexion:

- un travail préparatoire, en lien avec l'Inspection des patrimoines, en vue d'un recensement systématique au niveau inter-régional des œuvres d'art créées ou acquises dans le cadre du 1% artistique dans les collèges et les lycées (sur le modèle de l'opération nationale lancée en 2012 sur les hôpitaux) ;
- un bilan des coopérations entre l'Inventaire et les CAO sur les objets mobiliers.

---

<sup>1</sup> Cette présentation figurera in extenso en introduction du rapport annuel 2012.

## **2 – Avis du conseil national sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire dans les régions en 2012.**

Comme l'an dernier, la présentation des rapports annuels des services s'est faite de manière thématique afin de mieux faire ressortir les lignes de force des avis soumis à l'examen des membres du conseil. Trois thèmes ont été choisis:

- l'exploration de nouveaux champs patrimoniaux tels que le paysage (souvent en lien avec les politiques touristiques des régions), le patrimoine immatériel ou encore l'événementiel ou le mémoriel ;
- la réflexion sur la méthode d'investigation de l'Inventaire général, au regard des spécificités des territoires d'étude et de la finalité des enquêtes: diagnostics patrimoniaux, enquêtes mixtes topo-thématiques, inventaires participatifs, enquêtes ethnologiques... ;
- la diffusion des données et leur valorisation, avec notamment l'émergence de la question de l'Open Data liée au foisonnement de l'offre éditoriale en ligne.

Parmi les sujets qui ont mobilisé particulièrement l'attention du conseil, on retiendra celui de la formation. Les rapports des services ne permettent pas toujours de rendre compte de la réalité des formations dispensées à l'université par les agents des services de l'Inventaire, dans la mesure où ceux-ci le font en dehors de leur temps de travail. Il pourrait donc être utile de réfléchir à une nouvelle présentation de cette activité dans les rapports.

A propos de l'évolution du formulaire du rapport annuel, il est également rappelé le souhait exprimé par la section scientifique d'inclure une rubrique sur les dossiers électroniques.

Il est ensuite procédé à l'examen des avis sur les rapports des services, préparés par la section scientifique du conseil. Deux amendements sont proposés et adoptés:

- La dernière phrase de l'avis sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire du Centre est ainsi modifiée: « C'est une activité de recherche soutenue qui permettra le succès continu de telles actions de valorisation ».
- Quant à l'absence de rapport de la part du service de Lorraine, il sera inséré une page blanche dans le rapport du conseil national afin d'appeler l'attention sur ce défaut de transmission d'autant plus regrettable qu'il s'agit de la sixième année consécutive.

En conclusion, M. Philippe Vergain annonce l'ouverture d'un poste à la mission de l'Inventaire général pour la gestion du système documentaire national. M<sup>me</sup> Isabelle Balsamo précise pour sa part qu'un nouvel inspecteur sera recruté prochainement pour le collège Inventaire afin d'assurer la succession de M. Christian Trézin admis à faire valoir ses droits à la retraite au début de l'année 2014.

## **3 – Validation des thésaurus de l'architecture et des objets mobiliers<sup>2</sup>**

M. Philippe Vergain présente les nouvelles versions du thésaurus de l'architecture et du thésaurus des objets mobiliers, deux ouvrages qui constituent des normes scientifiques et techniques de conduite des opérations d'Inventaire général du patrimoine culturel et doivent à ce titre être validées par le conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel.

Les précédentes versions, publiées en 2000 et 2001 aux Éditions du patrimoine, ont été corrigées et augmentées afin d'intégrer les nouveaux termes issus des nouveaux terrains d'inventaire et de préparer une future intégration des deux outils en un seul. Les nouveaux thésaurus sont d'ores et déjà consultables et téléchargeables à partir de la plateforme de diffusion dédiée du ministère de la

---

<sup>2</sup> Le texte complet de la présentation figure en annexe.

culture et de la communication<sup>3</sup>.

Pendant cette courte présentation, des exemplaires papier des deux thésaurus circulent parmi les membres du conseil qui valident sans réserve ces deux documents.

#### **4 – Présentation du colloque « 1794-1964-2004-2014 Dynamiques d'une aventure de l'esprit : l'Inventaire général du patrimoine culturel » les 5, 6 et 7 novembre 2014 à Paris<sup>4</sup>.**

M<sup>me</sup> Marie Cornu informe les membres du conseil de la tenue d'un colloque en novembre 2014 à l'occasion du cinquantenaire de la création de l'Inventaire général et des dix ans de la décentralisation de la conduite des opérations d'Inventaire général.

Elle précise qu'il ne s'agit pas de se livrer à une quelconque commémoration ou célébration mais, dans une démarche prospective, d'expliciter les fondements de la démarche d'Inventaire, de faire apparaître l'originalité et la spécificité de la méthode afin d'en imaginer les dynamiques futures dans le cadre du nouveau contexte issu de la décentralisation. Cette perspective se double d'une approche pluridisciplinaire et internationale puisque participeront à ce colloque plusieurs pays européens parmi lesquels, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Italie, la Slovénie et la Suisse.

S'agissant de la préparation de ce colloque, Mme Marie Cornu ajoute qu'en amont seront organisés cinq ateliers en région entre avril et septembre 2014 afin de faire émerger les questionnements et les problématiques autour des grandes questions qui seront au cœur du colloque: l'invention de nouveaux objets patrimoniaux, la recherche scientifique et l'expertise, l'évolution de la méthodologie ou encore la diffusion des résultats.

En conclusion, Philippe Vergain annonce la préparation, en marge du colloque, d'un hors-série de la revue de *L'Observatoire des politiques culturelles* consacré à un bilan de la décentralisation de l'Inventaire général du patrimoine culturel.

\*  
\* \*

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 13h30.

---

<sup>3</sup> <http://data.culture.fr/thesaurus/>

<sup>4</sup> Le programme prévisionnel et la présentation des ateliers régionaux figurent en annexe.

## ANNEXES

1 – Note pour la présentation du thésaurus de la désignation des œuvres architecturales et des espaces aménagés et du thésaurus de la désignation des objets mobiliers.

2 – Programme prévisionnel du colloque « 1794 – 1964 – 2004 – 2014 Dynamiques d'une aventure de l'esprit: l'Inventaire général du patrimoine culturel ».

3 – Présentation des ateliers régionaux.

## Annexe 1: Note pour la présentation des thésaurus au CNIGPC du 31 janvier 2014

Le thésaurus de l'architecture a été publié aux Éditions du patrimoine en 2000 dans la collection *Documents & Méthodes*, l'année suivante fut publié le thésaurus des objets mobiliers. Ces deux ouvrages font partie des documents qui constituent les normes scientifiques et techniques de conduite des opérations d'inventaire général du patrimoine culturel et sont donc listés dans l'annexe de l'arrêté du 17 février 2009 relatif aux normes scientifiques et techniques de conduite des opérations d'inventaire général du patrimoine culturel.

Les travaux terminologiques de l'Inventaire général du patrimoine culturel sont publiés aux Éditions du patrimoine dans la collection des *Principes d'analyse scientifique* (architecture, espace urbain, jardin, mobilier domestique, etc.). Ces ouvrages mettent à disposition, sous forme de vocabulaires méthodiques et techniques, les résultats d'une recherche terminologique approfondie : définition des termes après analyse approfondie, appareil critique, iconographie faisant apparaître formes de référence et variantes, etc. Les thésaurus sont la transcription de cette recherche terminologique sous forme de manuels et livrets de prescription pour les rubriques relatives à la désignation des œuvres.

Plus de douze ans après leur publication, il apparaissait nécessaire de reprendre ces thésaurus et ceci pour plusieurs raisons :

- ajouter les concepts que les nouveaux terrains d'inventaire et les nouveaux domaines de recherche ont fait émerger ;
- enrichir l'environnement sémantique de chaque concept ;
- rendre cohérent et homogène chacun des deux outils, mais aussi les rendre compatibles et complémentaires pour une réunion-fusion possible ;
- en faire un véritable outil documentaire numérique.

Ces deux nouveaux documents appelés à être validés par le CNIGPC conformément à la loi de 2004, sont conformes à la nouvelle norme internationale ISO 25964-1 de 2011 *Thésaurus pour la recherche documentaire*. Cette nouvelle norme - tout en ne redéfinissant pas la nature intrinsèque de cet outil documentaire, tout thésaurus reste un recueil structuré de termes d'indexation organisés entre eux - en fait un véritable outil numérique en préconisant des modèles de structuration informatique des données pour des usages multiples.

Le thésaurus de la désignation des œuvres architecturales et des espaces aménagés et le thésaurus de la désignation des objets mobiliers sont depuis début 2014 consultables et téléchargeables à partir de la plate-forme de diffusion des vocabulaires du ministère de la Culture et de la Communication GINCO-Diffusion (<http://data.culture.fr/thesaurus/>).

Ils sont publiés sous la licence Creative Common CC-BY-SA. Outre leur mise à disposition dans des formats techniques nécessaires aux logiciels et aux machines, les thésaurus le seront également sous la forme d'une édition numérique comparable aux ouvrages publiés en 2000 et 2001, versions pour lesquelles nous avons obtenu un nouvel ISBN.

## **Annexe 2: Programme prévisionnel du colloque « 1794-1964-2004-2014 Dynamiques d'une aventure de l'esprit : l'Inventaire général du patrimoine culturel »**

Colloque organisé par le ministère de la Culture et de la communication et le Centre d'étude sur la coopération juridique internationale dans le contexte des 10 ans de la décentralisation des opérations d'Inventaire général et des 50 ans de son invention par André Malraux et André Chastel.

**La direction générale des patrimoines (DGP), l'Institut national du patrimoine (INP) et le Centre d'étude sur la coopération juridique internationale (CECOJI-CNRS), organisent un colloque avec le concours de l'Association des conservateurs régionaux de l'Inventaire (ACRI), l'Association des régions de France (ARF) et en partenariat avec l'Institut Central pour le Catalogue et la Documentation (ICCD).**

Dans une perspective européenne et avec une volonté prospective, ce colloque veut témoigner de l'évolution progressive du positionnement de l'Inventaire général au sein de la filière patrimoine depuis sa création en 1964: d'un service scientifique et documentaire au sein des DRAC - ayant largement contribué à « inventer » de nouveaux patrimoines et à en faire évoluer le concept – au positionnement actuel au sein des Conseils régionaux et autres collectivités territoriales impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques régionales de connaissance et de valorisation du patrimoine.

La décentralisation organisée par la loi en 2004 et rendue effective en 2007 permet de dresser un premier bilan, notamment sur l'Inventaire comme acteur et moteur dans la conduite de ces politiques en territoire. Mais cette évolution institutionnelle s'accompagne, plus fondamentalement, d'un changement progressif de paradigme : au delà de l'objet (fonds, édifices, collections), compris ou non dans son territoire, c'est le territoire lui-même qui devient la composante principale à étudier.

La ligne conductrice générale du colloque sera donc bien celle-ci : de la « fabrique » des patrimoines à la valorisation des territoires en insistant sur les apports de l'Inventaire général à la connaissance en matière d'architecture, d'urbanisme, de mobilier religieux, de décors... Il est essentiel en 2014 de mettre en perspective la question de la connaissance au sein de la filière patrimoine en tenant compte de l'ensemble des acteurs d'un secteur caractérisé par un éclatement institutionnel des compétences. Dans ce questionnement sur les fonctions contemporaines de l'inventaire, la dimension internationale et comparative est essentielle. Sera ici privilégié le parallèle avec des institutions telles que l'Institut Central pour le Catalogue et la Documentation (ICCD), l'Institut du patrimoine andalou ou d'autres grandes institutions patrimoniales européennes.

Chaque demi-journée thématique de ce colloque a donné lieu à un atelier organisé par un conseil régional avec la participation de collègues des différentes régions et de la collectivité territoriale de Corse.

## Mercredi 5 novembre

- 13h30** Accueil des participants  
Ouverture, Éric Gross directeur de l'INP, Vincent Berjot, directeur général des patrimoines
- 14h** Présentation des enjeux scientifiques, Marie Cornu (CECOJI)

### Séance introductive

Il s'agit d'aborder ici l'essence même du principe d'inventaire patrimonial pour mieux en appréhender les enjeux et l'intérêt de la démarche d'Inventaire général sous une double perspective nationale et européenne.

- *La genèse des inventaires (approche historiographique en France et en Europe)*
- *Les fondamentaux de l'Inventaire général du patrimoine culturel depuis 1964*
- *L'inventaire italien, l'ICCD*

**15h30** Pause

- *Bilan des 10 ans de décentralisation de l'Inventaire*

**16h30-18h30** **Table ronde: Autour de l'inventaire, approches et fonctions plurielles, les missions de service public de l'inventaire**

## Jeudi 6 novembre

**9h30** **Dynamiques et évolution de la méthodologie de l'Inventaire général**

Sont évoqués ici les premiers effets de l'aventure Inventaire, l'invention de nouveaux objets patrimoniaux, la question des relations et interactions entre les objets étudiés (le périurbain, les espaces urbains, les paysages, etc.), et l'impulsion d'une nouvelle dynamique par le passage de l'objet patrimonial au territoire.

- *Aux origines de l'Inventaire général, la « fabrique » du patrimoine culturel*
  - *L'extension du champ patrimonial, l'évolution conceptuelle de la notion de patrimoine, l'émergence d'une nouvelle dynamique : de l'objet patrimonial aux territoires*
- . La question des paysages urbains ou ruraux,  
. Le patrimoine immatériel, ethnologique et la question du PCI Unesco,
- Restitution des ateliers en région

**11h00** Pause

**11h30-13h00** **Table ronde: L'Inventaire dans 20 ans dans la continuité de cette tendance et des missions de service public**

**14h30** **L'Inventaire et la mise en œuvre de politiques patrimoniales en région**

Si l'Inventaire général devient peu à peu le moteur de politiques régionales de valorisation du patrimoine, un outil au service des acteurs de terrain, si son champ de vision s'élargit pour faire du territoire un objet d'étude à part entière, comment peut-il conserver en parallèle sa capacité à étudier des sujets plus difficiles, à l'écart des politiques publiques, des sujets qui feront le patrimoine de demain, comment peut-il poursuivre cette fabrique du patrimoine qui fait la richesse de la démarche.

- L'articulation de la filière patrimoine dans le cadre des partenariats créés dans les régions
- Les liens entre l'Inventaire général et les espaces protégés
- Les liens entre inventaire et protection du patrimoine en Europe
- Le système suisse: niveaux fédéral et cantonal

**16h30-18h00** **Table ronde: la recherche scientifique et l'expertise**

**Vendredi 7 novembre**

**9h30** **La valorisation des résultats**

- La question de l'expertise et du participatif
- Propriété des résultats et intérêt public (avec les questions de droits et les problématiques du numérique)
- Valorisation des œuvres et collectivités publiques

**11h30- 13h00** **Table ronde: L'Inventaire général et la société civile, la question des usagers et des pratiques**

**Conclusion: Isabelle Maréchal (DGP)**

### **Annexe 3: Présentation des ateliers en région**

Le colloque « 1794-1964-2004-2014 Dynamiques d'une aventure de l'esprit : l'Inventaire général du patrimoine culturel » sera précédé par plusieurs ateliers en région, dont l'organisation et le traitement scientifique se feront par le MCC et le CECOJI. Ces ateliers permettront de capitaliser un certain nombre d'expériences, de réflexions, de questionnements, de bonnes pratiques sous une visée prospective. Il ne s'agit pas tant d'une commémoration ou d'un bilan de cinquante ans d'Inventaire que d'une réflexion sur son devenir, compte tenu de l'évolution du cadre institutionnel et du développement des politiques patrimoniales en région. Service scientifique et documentaire, l'Inventaire général a contribué à inventer de nouveaux patrimoines et à en faire évoluer le périmètre. Il place aujourd'hui le territoire au centre de son objet d'étude.

Les ateliers auront lieu entre avril 2014 et septembre 2014 au rythme d'un atelier d'une journée tous les deux mois. Afin de garantir aux ateliers une teneur scientifique et assurer une cohérence avec les objectifs du colloque, ceux-ci seront préparés en amont et chaque atelier en région développera une réflexion en relation avec les thématiques du colloque. L'organisation des ateliers se fera en étroite concertation avec le chef du service de l'Inventaire dans la région concernée et réunira de 25 à 30 personnes, issues des différents groupes identifiés. L'atelier sera préparé en amont et un document d'information générale sur la thématique sélectionnée sera envoyé aux participants. Cela devra permettre de structurer la journée et de mettre en convergence les points forts et les aspects prospectifs. Enfin, les comptes rendus des ateliers seront envoyés aux intervenants du colloque de novembre 2014 ainsi que le rapport de synthèse de l'ensemble des ateliers avec les points de convergence et d'innovation.

Pour aider à la préparation des ateliers, Antoinette Maget, recrutée par le CECOJI et le ministère de la Culture et de la communication assurera le montage scientifique et administratif des journées en étroite lien avec chaque responsable. Elle est également chargée de rédiger le rapport de synthèse sur les ateliers qui sera présenté lors du colloque.

- **Atelier 1: L'émergence d'une nouvelle dynamique : de l'objet patrimonial aux territoires**

**Lieu: région Basse-Normandie (sous réserve)**

La mise en perspective de ce changement de paradigme doit être rapprochée d'une démarche de plus en plus pluridisciplinaire des recherches. Plusieurs thèmes pourraient être abordés :

- . La question des paysages urbains ou ruraux
- . Le patrimoine immatériel, ethnologique et la question du PCI UNESCO

- **Atelier 2: La mise en œuvre de politiques régionales de valorisation du patrimoine.**

**Lieu : Région Aquitaine**

- . L'articulation de la filière patrimoine dans le cadre des partenariats créés dans les régions
- . Les liens entre l'Inventaire général et les espaces protégés
- . La question de l'expertise

- **Atelier 3: L'inventaire général et la recherche scientifique.**

**Lieu : Région Bretagne**

Si l'Inventaire général devient peu à peu le moteur de politiques régionales de valorisation du patrimoine, un outil au service des acteurs de terrain, si son champ de vision s'élargit pour faire du territoire un objet d'étude à part entière, comment peut-il conserver en parallèle sa capacité à étudier des sujets plus difficiles, à l'écart des politiques publiques, des sujets qui feront le patrimoine de demain? Comment peut-il poursuivre cette « fabrique du patrimoine » qui fait la richesse de la démarche ?

- **Atelier 4: La valorisation des résultats, les questions de propriété intellectuelle**

**Lieu : région Nord-Pas de Calais**

Programme en cours de définition

- **Atelier 5: L'Inventaire sous une perspective comparée, les patrimoines transfrontaliers et le transfert de la méthode**

**Lieu : Collectivité territoriale de Corse, en partenariat avec l'Institut Central pour le Catalogue et la Documentation (ICCD).**

Programme en cours de définition